

RAPPORT ANNUEL 2020-2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Polyvalente Louis-Saint-Laurent
188, rue Kennedy
East Angus (Québec) J0B 1R0



MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année scolaire 2020-2021 est pratiquement derrière nous. Ce fut pour moi une nouvelle expérience à titre de présidente du conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent.

Nous pouvons dire que l'année scolaire qui s'achève fut une année d'adaptation et de résilience. Les élèves et les membres du personnel ont dû respecter les différentes consignes sanitaires tout au long de l'année. Les élèves de la 3e, 4e et 5e secondaire ont vécu la fréquentation scolaire en alternance et les équipes sportives de l'école n'ont pu pratiquer leur sport. Nous pouvons être fiers de la collaboration de toutes et tous, incluant les parents, pour cette année hors de l'ordinaire.

Malgré cette année bien différente des autres, des activités ont été organisées par le Parlement au secondaire et de beaux projets ont eu lieu pour nos élèves. Le frigo installé dans le parc de la Cité-école a permis aux élèves de se servir une collation santé, un sandwich, des fruits ou des légumes. De plus, l'école a su s'adapter en organisant certaines activités en mode virtuel, par exemple, une visite de l'école pour les Portes ouvertes, un concert de Noël des musiciens et musiciennes du 1er cycle et un Talent show. Soulignons aussi la réfection de la bibliothèque qui a débuté cette année et qui se poursuivra l'an prochain.

Cette année, les rencontres du conseil d'établissement ont eu lieu à distance, via l'application Teams. À chacune des séances, des points d'information, de consultation et de décision étaient à l'ordre du jour. Les membres du conseil d'établissement ont aussi suivi une formation obligatoire qui vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique.

Je tiens à vous souhaiter un bel été et souhaitons-nous un retour à la normale pour l'année scolaire 2021-2022!

Nancy St-Georges

Présidente du Conseil d'établissement 2020-2021



MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Selon l'article 43, le Centre de services scolaire a déterminé, après consultation de chaque groupe intéressé, que le nombre de représentants des parents et des membres du personnel de l'école serait établi à cinq membres de chaque groupe avec droit de vote, deux élèves du 2e cycle avec droit de vote ainsi que deux membres de la communauté sans droit de vote.

Membres du conseil d'établissement 2020-2021

Parents

Nancy St-Georges, présidente
Genest Hudon, remplaçant de la présidente
Annik Lavigne
Sophie Pouliot (parent substitut)
Sonia Turcotte
Un poste vacant

Personnel enseignant

Nathalie Desrochers
Sonia Desruisseaux
Caroline Dumas (enseignante substitut)
Lyne Nadeau

Personnel professionnel

Ginette Bruyère

Personnel de soutien

Alexis Perrault

Élèves

Amélie Deblois
Meave Lapointe

Membres de la communauté

Renée Montgrain
Un poste vacant

Direction

Tommy Poulin

Secrétaire

Annie Rodrigue

ÉLÈVES

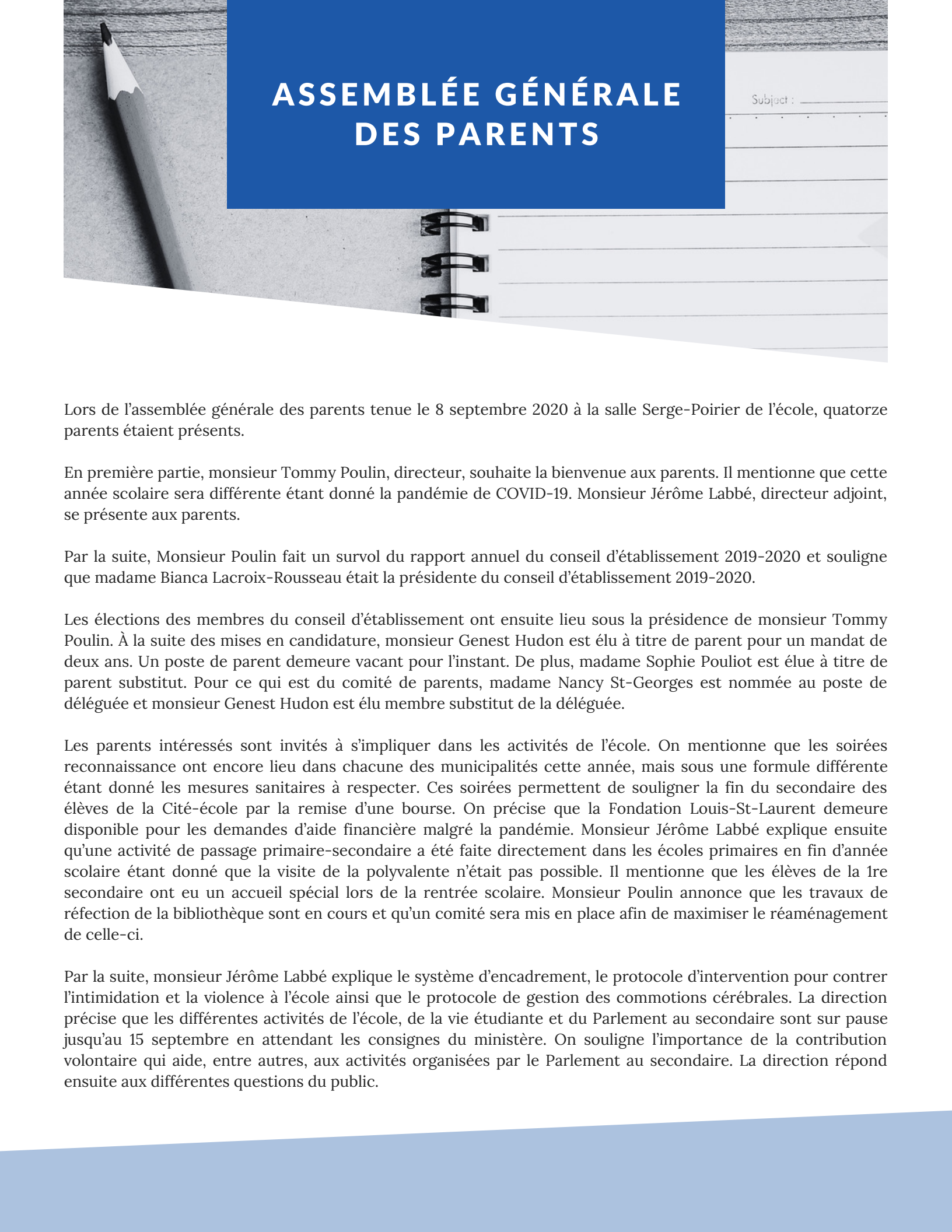
EFFECTIFS SCOLAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Classification	Total
Appoint de la 1re secondaire (AP1)	18
Appoint de la 2e secondaire (AP2)	18
Classe adaptée (CLA)	8
Classe communication (COM)	8
Cours préparatoire au travail 1 (CP1)	12
Cours préparatoire au travail 2 (CP2)	15
Formation aux métiers semi-spécialisés (FMS)	17
Formation préparatoire au travail 1 (FT1)	16
Formation préparatoire au travail 2 (FT2)	8
Formation préparatoire au travail 3 (FT3)	5
1re secondaire (G-1)	70
2e secondaire (G-2)	61
3e secondaire (G-3)	96
4e secondaire (G-4)	88
5e secondaire (G-5)	72
Programme Santé globale de la 1re secondaire (SG1)	41
Programme Santé globale de la 2e secondaire (SG2)	52
L'Alternative (LAL)	43
Total	648

MEMBRES DU PERSONNEL

Total	Classification
1	Agente de bureau (responsable du contrôle des absences)
1	Agente de développement
1	Animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire
1	Concierge
1	Conseillère en formation scolaire
1	Conseillère en orientation scolaire
1	Directeur
1	Directeur adjoint
50	Enseignant(e)s
1	Gestionnaire administrative
1	Orthophoniste
3	Ouvriers certifiés d'entretien
4	Ouvriers d'entretien
1	Psychoéducatrice
1	Psychologue
1	Responsable de l'encadrement disciplinaire
1	Secrétaire
1	Secrétaire de gestion
6	Surveillant(e)s d'élèves
1	Technicien en audiovisuel
1	Technicienne en loisirs
2	Techniciens informatiques
1	Technicienne en documentation
1	Technicienne en organisation scolaire
7	Techniciennes en éducation spécialisée
2	Techniciens en travaux pratiques





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Lors de l'assemblée générale des parents tenue le 8 septembre 2020 à la salle Serge-Poirier de l'école, quatorze parents étaient présents.

En première partie, monsieur Tommy Poulin, directeur, souhaite la bienvenue aux parents. Il mentionne que cette année scolaire sera différente étant donné la pandémie de COVID-19. Monsieur Jérôme Labbé, directeur adjoint, se présente aux parents.

Par la suite, Monsieur Poulin fait un survol du rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020 et souligne que madame Bianca Lacroix-Rousseau était la présidente du conseil d'établissement 2019-2020.

Les élections des membres du conseil d'établissement ont ensuite lieu sous la présidence de monsieur Tommy Poulin. À la suite des mises en candidature, monsieur Genest Hudon est élu à titre de parent pour un mandat de deux ans. Un poste de parent demeure vacant pour l'instant. De plus, madame Sophie Pouliot est élue à titre de parent substitut. Pour ce qui est du comité de parents, madame Nancy St-Georges est nommée au poste de déléguée et monsieur Genest Hudon est élu membre substitut de la déléguée.

Les parents intéressés sont invités à s'impliquer dans les activités de l'école. On mentionne que les soirées reconnaissance ont encore lieu dans chacune des municipalités cette année, mais sous une formule différente étant donné les mesures sanitaires à respecter. Ces soirées permettent de souligner la fin du secondaire des élèves de la Cité-école par la remise d'une bourse. On précise que la Fondation Louis-St-Laurent demeure disponible pour les demandes d'aide financière malgré la pandémie. Monsieur Jérôme Labbé explique ensuite qu'une activité de passage primaire-secondaire a été faite directement dans les écoles primaires en fin d'année scolaire étant donné que la visite de la polyvalente n'était pas possible. Il mentionne que les élèves de la 1re secondaire ont eu un accueil spécial lors de la rentrée scolaire. Monsieur Poulin annonce que les travaux de réfection de la bibliothèque sont en cours et qu'un comité sera mis en place afin de maximiser le réaménagement de celle-ci.

Par la suite, monsieur Jérôme Labbé explique le système d'encadrement, le protocole d'intervention pour contrer l'intimidation et la violence à l'école ainsi que le protocole de gestion des commotions cérébrales. La direction précise que les différentes activités de l'école, de la vie étudiante et du Parlement au secondaire sont sur pause jusqu'au 15 septembre en attendant les consignes du ministère. On souligne l'importance de la contribution volontaire qui aide, entre autres, aux activités organisées par le Parlement au secondaire. La direction répond ensuite aux différentes questions du public.

SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

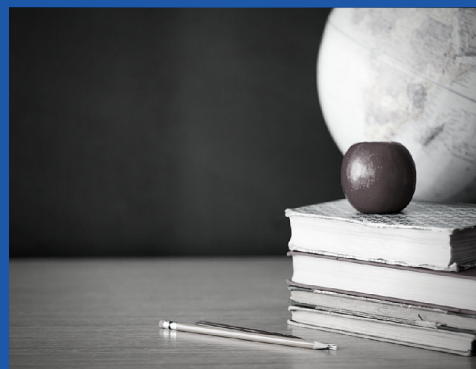
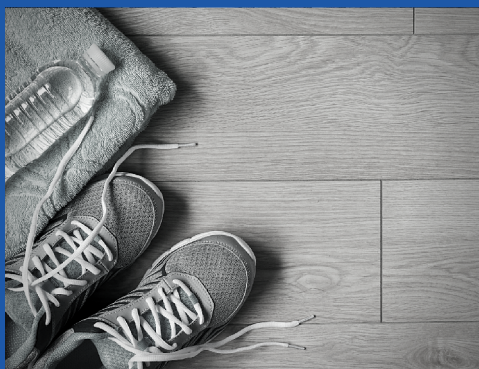
En 2020-2021, le conseil d'établissement a tenu 7 séances ordinaires (21 octobre, 10 novembre, 2 février, 23 mars, 21 avril, 18 mai et 16 juin). À l'ordre du jour, il y a toujours deux périodes de questions réservées au public afin de lui permettre de s'exprimer, s'il le désire. Les séances sont publiques, mais étant donné le contexte de pandémie, elles ont exceptionnellement eu lieu en ligne cette année, via l'application Teams, à compter de 18 h 30.

Les champs de discussion ont porté sur :

- Le rapport du comité de parents
- Le rapport des membres du personnel
- Le rapport des élèves
- La formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement
- Le programme Santé globale
- Le projet éducatif
- Le plan de réussite
- Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- La semaine de la persévérance scolaire
- Les services aux élèves
- Le programme d'établissement
- Le code de vie
- Les règles de régie interne
- Les sorties éducatives
- Le budget
- Les principes d'encadrement des frais exigés aux parents
- Les critères de sélection de la direction de l'école

Le conseil d'établissement a aussi été sollicité dans de nombreux autres dossiers relatifs au fonctionnement régulier de l'école afin de répondre aux besoins des élèves et d'être informé sur les différents changements qui ont dû être apportés ponctuellement étant donné la pandémie de COVID-19.

ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE



Voici une liste de différentes activités qui ont eu lieu à notre école. Bien sûr, notre école offre beaucoup d'autres activités. Nous n'avons qu'à penser aux activités réalisées en classe dans les différentes matières. À l'école secondaire, cela serait une tâche ardue de tenir un registre de toutes les activités. Nous vous invitons à consulter notre site internet <https://louisstlaurent.cshc.qc.ca/> qui regorge de résumés et de photos sur les diverses activités proposées aux élèves. Étant donné la pandémie de COVID-19 et des mesures sanitaires s'y rattachant, moins d'activités ont pu avoir lieu à l'école cette année. Certaines activités ont aussi été tenues de façon virtuelle.

Août

- Activités de la rentrée pour tous les élèves

Septembre

- Soirées reconnaissance dans les municipalités
- Élections des membres du Parlement au secondaire

Octobre

- Collecte de sang
- Remise de la 1re communication aux parents
- Activités d'Halloween

Novembre

- Portes ouvertes de la Cité-école
- Rencontres parents-enseignants (par téléphone)
- Journée pyjama

Décembre

- Journée des Monarques
- Concert de Noël virtuel des musiciens et musiciennes du 1er cycle
- Journée pyjama et tuque de Noël
- Journées chics

Février

- Journée pyjama
- Journées de la persévérance scolaire
- Journées chics et activités de la Saint-Valentin
- Collecte de sang
- Rencontres parents-enseignants (par téléphone)

Mars

- Journées country
- Distribution de paniers de fruits dans les classes
- Talent show virtuel

Avril

- Journée cabane à sucre
- Rencontres parents-enseignants (par téléphone)

Mai

- Semaine de l'activité physique

Juin

- Dîner gratuit pour les élèves
- Distribution de friandises glacées



COMITÉ DE PARENTS

MANDAT DU COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents est un lieu d'information, de discussion et de consultation privilégié pour les parents et les représentants du Centre de services scolaire. Les membres du comité de parents, composé d'un parent siégeant au conseil d'établissement de chaque établissement du CSSHC, peuvent donner leur avis sur toute question propre à améliorer le fonctionnement du Centre de services scolaire et informer le CSSHC des besoins identifiés par les parents.

Pour l'année 2020-2021, madame Nancy St-Georges était notre déléguée au comité de parents et monsieur Genest Hudon était son substitut. Ils ont pu assister aux réunions et faire un compte rendu au conseil d'établissement.

En respect de l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité de parents doit être consulté par le CSSHC sur les sujets suivants :

- La division, l'annexion ou la réunion du territoire du Centre de services scolaire;
- Le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire et, le cas échéant, son actualisation;
- Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement;
- La politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés dans une école adoptée en vertu de l'article 212;
- La politique relative aux contributions financières adoptée en vertu de l'article 212.1;
- La répartition des services éducatifs entre les écoles;
- Le règlement du Centre de services scolaire sur la procédure d'examen des plaintes établi en application de l'article 220.2;
- Les critères d'inscription des élèves dans les écoles visées à l'article 239;
- L'affectation d'une école aux fins d'un projet particulier, en application de l'article 240, et les critères d'inscription des élèves dans cette école;
- Le calendrier scolaire;
- Les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire ou du premier au second cycle du secondaire;
- Les objectifs et les principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre les établissements et les critères afférents à ces objectifs et principes, ainsi que les objectifs, les principes et les critères qui ont servi à déterminer le montant que le Centre de services scolaire retient pour ses besoins et ceux de ses comités;
- Les activités de formation destinées aux parents par le Centre de services scolaire.

Par ailleurs, le comité de parents peut faire des recommandations au Centre de services scolaire relativement aux sujets visés au premier alinéa, de même qu'à l'égard des services de garde en milieu scolaire. Il peut également renoncer à être consulté sur les sujets précités. Dans ce cas, il doit en informer par écrit le Centre de services scolaire et procéder de la même façon lorsqu'il souhaite mettre fin à cette renonciation.

Visitez le site internet du Centre de services scolaire au www.csshc.gouv.qc.ca et cliquez sur l'onglet « Parents » pour d'autres informations.